

LEXAVIER

LE MAGAZINE DES ANCIENS ÉLÈVES
DE VOTRE ÉCOLE

NUMÉRO 50 - 2025



ÉDITION SPÉCIALE : 175 ANS DE L'ÉTABLISSEMENT

SOM MAIRE



L'INCENDIE,
29 MAI 1949

À lire page 14



SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DURANT
LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À lire page 12

LE XAVIER

Édito / page 3

Ouverture du Collège / page 4

Événements marquants / page 10

Musique et Théâtre à SFX / page 16

Sport à SFX / page 17

Entretien Général LECOINTRE / page 18

Nos anciens présidents / page 19

Souvenirs croisés / page 20

Assemblée Générale / page 22

Actualités de l'association / page 23

*Tous les documents annoncés sur QR code sont
disponibles sur le site des anciens élèves
www.anciens-sfx.fr*

LE XAVIER
N° 50, année 2025

Directeur de la publication :
Hubert Poupard
Maquette : Agence Eclosion
Mise en page graphique :
Lucie Philadelphie Divry

Ont également collaboré à ce
numéro :
Rémi Loche, Nicolas Phelipeau,
Guy de Coattarel, François-Xavier
Camenen, Jean-Marc Michaud,
Pierre Maudet, Philippe Prévost,
Hervé Laigo, Lison Le Formal et
Jean Le Faucheur.

ÉDITORIAL



Hubert Poupart - Promo 1971
Président de l'Association des Anciens Élèves

Chers amis, chers camarades,

Nous fêtons cette année les 175 années d'existence de notre Collège appelé, aujourd'hui, Collège-Lycée-Prépa Saint-François-Xavier. Retracer l'histoire de ces riches années fortes en événements en tout genre nécessiterait l'édition d'un ouvrage spécial. Les archives du Collège, déposées aux Archives municipales de Vannes et aux Archives jésuites de Vanves, sont là pour en témoigner. C'est pourquoi, votre magazine 2025, augmenté pour l'occasion, vous propose une lecture des principaux événements qui ont jalonné ces 175 ans avec la volonté de vous montrer des documents originaux qui n'ont, jusqu'à présent, jamais été diffusés notamment lors des précédents anniversaires. Votre comité directeur s'est mobilisé pour ce travail, qu'il en soit ici remercié, avec une mention spéciale pour Lucie Philadelphe Divry promo 2012 qui a assuré, comme à l'accoutumée, la mise en page graphique de ce Xavier. Concernant ces années passées, je retiens particulièrement la persévérance et la foi de tous nos prédécesseurs qui, contre vents et marées, expulsion des jésuites, deux guerres mondiales avec occupation des locaux, incendie du collège puis, malheureusement, le départ des jésuites, ont su faire face à toutes ces difficultés et maintenir le dynamisme et la notoriété de notre Collège... On ne peut donc que souhaiter qu'il en soit ainsi dans l'avenir car d'autres écueils, comme la baisse de la démographie, se profilent à horizon.

Nous commémorerons cet anniversaire notamment le 17 mai, pour la fête de l'Établissement et des Anciens, autour de notre traditionnel « cochon grillé » qui sera suivi de l'assemblée générale de notre association, et aussi le 3 décembre pour la Saint-François-Xavier. Je vous invite donc à nous retrouver nombreux à ces deux dates et également, à soutenir financièrement votre association qui reste à l'écoute de vos propositions.

Bien amicalement et fraternellement.



Rémi LOCHE
Chef d'établissement

Réjouissons-nous !

En cette période où de nombreux sujets peuvent être anxiogènes, nous avons nous, anciens et actuels élèves du Collège Saint François-Xavier, trois excellentes raisons de nous réjouir cette année : le Jubilé de l'Eglise Universelle, 2025 ans de la naissance du Christ, le Jubilé du diocèse du Morbihan, 400 ans des apparitions de Sainte Anne à Yvon Nicolazic, et le Jubilé de Saint François-Xavier, 175 ans de la création du Collège.

Soyons donc des transmetteurs de joie et d'espérance, pour que la belle aventure vécue par chacun à Saint François-Xavier puisse rayonner autour de nous. Exigence et bienveillance, accompagnement et liberté intérieure, autonomie et responsabilité, créativité et esprit collaboratif, engagement et service, foi et charité... autant de sources qui irriguent depuis l'origine le projet éducatif du Collège, auxquelles chaque élève a pu se désaltérer et qui nous animent encore aujourd'hui au quotidien.

Je vous attends tous le 3 décembre 2025 pour célébrer ensemble ce grand Jubilé. Un programme plus précis vous sera transmis par le réseau des Anciens de SFX.

Au plaisir de vous retrouver pour partager cette joie avec tous ceux qui portent Saint-François-Xavier dans leur coeur !

Bien cordialement

1850-2025 : 175 ANS

RETRAÇONS ENSEMBLE LES TEMPS FORTS CONNUS PAR L'ÉTABLISSEMENT DEPUIS 1850 :
PRÉSENCE DE JÉSUITES, GUERRES MONDIALES, INCENDIE... TOUT Y EST !
COMMENÇONS PAR L'OUVERTURE DU COLLÈGE.



Chronique.

COLL'GE SAINT-FRANÇOIS XAVIER.

Nous avons reproduit, dans un de nos derniers numéros, le prospectus du collège Saint-François Xa-

vier. On y lit en note : « *Le pensionnat s'ouvrira le 12 mars 1851, l'externat le 15 octobre 1850.* » Et ailleurs : « *Le collège Saint-François Xavier admet des pensionnaires et des externes... Les pensionnaires et les externes n'auront ensemble d'au-tres rapports que ceux de l'émulation en classe.* » Ces passages sont fort clairs. Cependant, des personnes qui, sans doute, n'ont pas eu occasion de les lire, se sont persuadé, nous dit-on, que l'externat cesserait au moment de l'ouverture du pensionnat.

Nous sommes autorisé, par le Père supérieur du collège, à déclarer que cette supposition n'a aucun fondement, l'existence du pensionnat n'étant point incompatible avec celle de l'externat. L'un et l'autre se seraient ouverts le même jour si les travaux préparatoires l'avaient permis.

Les personnes éloignées de Vannes, qui écrivent au supérieur du collège pour faire inscrire un élève externe, sont priées de vouloir bien indiquer :

- 1^o Le nom de famille;
- 2^o Le prénom sous lequel l'enfant est plus connu;
- 3^o Son âge;
- 4^o Les études qu'il a faites et la classe où il désire entrer;
- 5^o L'adresse exacte des parents ou des tuteurs;
- 6^o La pension qu'il doit habiter en ville.

On recevra du reste, avec reconnaissance, tous les autres renseignements que les parents jugeront utiles de donner pour le bien de leurs enfants.

Nous indiquerons, ultérieurement, l'*heure précise* de la messe du Saint-Esprit qui sera célébrée le 15 octobre.

D'HISTOIRE À SFX

ANNÉE 1850.

SAMEDI, 19 Octobre. N° 216.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
UN An, 12 fr.

ANNONCES :

25 cent. la ligne.
45 cent. pour les abonnés.

LA BRETAGNE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMUNAUX.

En rendant compte, dans notre dernier numéro, de la solennité d'inauguration du collège Saint-François-Xavier, nous n'avons pu donner, comme nous le désirions, l'analyse du discours prononcé, en cette circonstance, par le R. P. recteur du nouvel établissement. Suivant la promesse que nous avons faite à nos lecteurs, nous allons tâcher de reproduire la substance des paroles remarquables qui ont si profondément ému, mardi dernier, l'auditoire qui se pressait dans la chapelle des Ursulines.

Le R. P. Pillon a traité des devoirs des parents, des maîtres et des élèves, dans leur rapport avec l'éducation en commun.

L'éducation, a-t-il dit, est une vocation, un ministère religieux, un apostolat qui entraînent de graves devoirs et qui demandent de la force et du courage, surtout dans la fondation d'une nouvelle maison, surtout quand, une première année, il faut, à la fois, créer le matériel, organiser les études, planter un bon esprit et justifier, par de prompts succès, la confiance des parents.

Mais cette tâche difficile, ce rude labeur ne peuvent qu'activer le zèle de la charité et de la foi; aussi, les premières paroles de l'orateur chrétien sont-elles une hymne de bénédiction et de reconnaissance :

« Soyez bénis, Seigneur, qui tenez en vos mains
» les conseils des hommes, vous qui inspirez les lé-
» gislateurs et en faites à votre gré des instruments
» de vengeance ou de miséricorde, vous qui nous
» avez appelés de la terre étrangère où nous éle-
» vions, pour la France, des enfants généreux, afin
» de continuer notre œuvre sur le sol de la patrie!
» Soyez aussi bénis, vous tous qui avez apporté à la
» fondation de ce collège catholique, un zèle si éclai-
» ré et si dévoué, et qui êtes venus encourager de
» votre présence cette prise de possession, et relever
» l'éclat de cette cérémonie. — Oh ! qu'il est doux
» pour nos cœurs de consacrer nos travaux à la pros-
» périté et à la gloire de cette héroïque Bretagne,
» terre classique de l'honneur et de la fidélité, de ce
» Morbihan, qu'à l'exemple d'un de ses plus illus-
» tres représentants, je puis appeler son sanctuaire ;
» de cette ville de Vannes si riche, pour nous, en
» souvenirs de famille ! »

Après cet exorde, débité avec l'accent du cœur et qui a causé, dans tout l'auditoire, une vive émotion, l'orateur a établi les propositions suivantes :

L'éducation donnée au collège n'est que la continuation de la vie de famille.

En confiant à des mains étrangères le dépôt sacré de leurs enfants, le père et la mère de famille investissent ces nouveaux maîtres de l'autorité et des droits qu'ils ont reçus de Dieu, et ils se déchargeant sur eux de l'importante mission de les élever et de les instruire.

De là, des rapports nécessaires entre les parents et les maîtres, les maîtres et les élèves, les élèves et leurs condisciples: de là, aussi, de grands devoirs, qu'il importe de bien définir, pour tous les membres de cette nouvelle famille dont les pères, les mères, les maîtres, les enfants et les condisciples forment le personnel.

Et d'abord, les parents. Ils doivent prêter aux maîtres un concours intelligent et ferme : 1^o Pour maintenir la discipline extérieure, résultat de la réflexion et de l'expérience ; 2^o pour la direction des études ; 3^o pour le maintien des sentiments de foi et de piété qu'ils ont dû inculquer à leurs enfants. Trop souvent, peut-être, dans l'éducation de la jeunesse, on rencontre des parents dont les systèmes préconçus ou une aveugle tendresse viennent contrarier l'action des instituteurs et paralyser leurs efforts.

« Dieu éloignera de notre chemin de semblables obstacles, s'est écrié le R. P. Pillon ; il nous serait si pénible d'avoir à les surmonter ! Non, nos enfants ne se verront pas exposés, ni maintenant ni plus tard, à la tentation d'liqueur d'avoir à se décliner entre l'autorité de leurs maîtres et celle de leur famille. Ah ! laissez-nous armer ces jeunes bras pour la lutte : tant d'ennemis se dresseront, par la suite, pour leur disputer la victoire. Laissez-nous apprivoiser le vaisseau destiné à braver tant d'orages. Pouvez-vous dire sur quels écueils les vents et les flots le pousseront un jour et quels débris échapperont au naufrage ! »

Quant au rôle des maîtres, il se résume dans ces belles paroles de Saint-Augustin : *Ama et fac quod vis*. Tel doit être le principe vivifiant de toute son action, parce que, d'abord, la prévoyance, l'attention nécessaires à l'éducation de la jeunesse, ne peuvent être le fruit du calcul, et aussi parce que, sans cet amour vigilant, le fardeau de l'éducation serait trop lourd. Il n'y a qu'une mère ou un cœur de mère, qui puisse comprendre ces paroles de l'âme la plus tendre et la plus aimante qui fut jamais : *Ubi amatur non laboratur, et si laboratur, labor amatur*.

Scannez le QR code
pour lire la fin de l'article



LA

CONCORDE

DU MORBIHAN.

La République par l'Ordre,

L'Ordre par la République.

41.



DIMANCHE 13 Octobre 1850.

La note suivante nous est communiquée de la part du R. P. Pillon, supérieur du Collège St.-François-Xavier, nouvellement fondé en cette ville :

» 1^o Le collège Saint-François-Xavier sera ouvert mardi prochain, 15 octobre, aux élèves externes;

» 2^o L'entrée de la maison n'est plus rue de l'Unité, mais rue du Port, n° 10;

» 3^o A huit heures et demie du matin, au son de la cloche, les élèves entreront au collège. Ils devront être vêtus proprement, comme aux jours de fêtes et de dimanches. Ils n'ont besoin, ce jour-là, ni des livres de classe, ni de papier, etc.;

» 4^o A neuf heures la messe du St.-Esprit sera célébrée dans l'église des Ursulines;

» 5^o Après la messe, les élèves retourneront au collège, où on leur donnera les instructions nécessaires pour la circonstance;

» 6^o Les élèves dont la classe est déjà terminée peuvent, dès maintenant, se présenter chez MM. de Lamarzelle, Galles et Cauderan, et demander les livres de *telle* classe pour le collège Saint-François-Xavier. Cette indication suffit. Les autres élèves ne les prendront qu'après avoir connu la classe qui leur sera assignée. »

N. B. Le P. Supérieur prie les parents et les élèves inscrits de se rappeler cet article du prospectus : le jour de la rentrée des classes est de rigueur.

Les pères, les mères, les tuteurs des élèves sont de droit invités à la messe du St.-Esprit.

JEUDI 17 Octobre 1850.

Une foule nombreuse se pressait, mardi dernier, dans la chapelle des Ursulines pour assister à la messe du St.-Esprit, célébrée à l'occasion de l'ouverture du collège St-François-Xavier.

Mgr l'évêque était présent à cette cérémonie, de même que toutes les autorités civiles et militaires et la plupart des fonctionnaires ou employés de tout grade et de toute catégorie.

Le révérend père Pillon, supérieur du collège, a prononcé, en chaire, une allocution que l'on nous a dit être remarquable à divers égards.

Nous regrettons que, dans le compte-rendu de la cérémonie, la *Bretagne* ait cru devoir mêler à l'expression d'une satisfaction toute naturelle, un anathème contre « *les leçons perverses qui, depuis un demi-siècle, ont formé une génération de sceptiques et de révolutionnaires politiques et sociaux.* »

Cette sortie est au moins imprudente, ne fût-ce qu'à cause du vieil antagonisme qu'elle tend à réveiller.

Nous ne pouvons croire, quant à nous, que le rédacteur en chef de la *Bretagne*, qui a signé ce compte-rendu, ait voulu faire allusion à l'Université, « *cette fille ainée des rois de France*, » comme on l'appelait autrefois ; nous le croyons d'autant moins, qu'un homme justement considéré, un homme pour lequel M. G. Cadoudal professe les sentiments de la plus profonde estime et de la plus étroite amitié, a accepté la mission de représenter et, par conséquent, de défendre l'Université, dans le Morbihan.

Ch. LE COINTE.

Archives départementales du Morbihan,
Fonds numérisés
Hubert Poupart, promo 1971

Archives départementales du Morbihan,
Fonds numérisés
Hubert Poupart, promo 1971

no. 54

FONDATION

D'UN

COLLÈGE CATHOLIQUE ET GRATUIT

A VANNES.



Plusieurs départements ont fondé, par souscription des Colléges catholiques, destinés à donner aux enfants une éducation bonne et gratuite. La Bretagne possédera bientôt un semblable établissement, nous sommes heureux de vous l'annoncer; et déjà des pères de famille se sont adressés aux Missionnaires du diocèse: ces Prêtres consentent à nous procurer un personnel choisi avec soin. Nommer de tels maîtres nous dispense d'entrer dans de longs détails: le monde entier connaît leurs vertus, leur science, leur zèle et leur dévouement. Ils conduisent l'enfant par un admirable mélange de douceur et de fermeté; en l'initiant aux connaissances humaines, ils cultivent son cœur, gravent profondément dans son esprit la règle des mœurs et dirigent sa raison vers la justice et la vérité.

Réunis pour mettre cette œuvre à exécution, nous venons vous présenter notre projet et solliciter votre bienveillant concours.

Dès le commencement de l'année scolaire, avec votre appui, nous ouvrirons à Vannes un internat dans lequel les enfants seront admis sans aucune rétribution; nous proposons aux amis de l'éducation catholique une souscription payable pendant cinq années, pour couvrir les dépenses de ce collége.

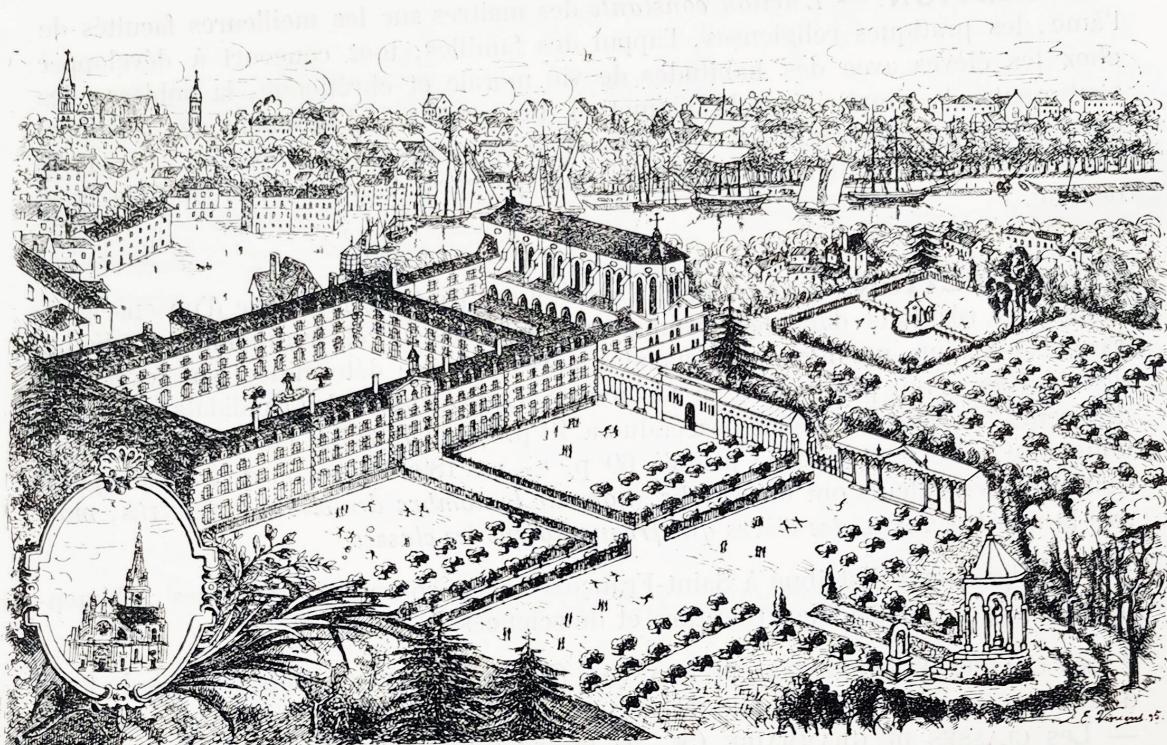
Des familles honorables nous demandent de créer également un internat; nous comprenons la solidité des motifs qu'elles allèguent, nous nous appliquerons à les satisfaire (1). Mais pour atteindre ce but, il faut d'abord qu'elles nous aident à compléter la première partie de notre œuvre, puisque dans les colléges les internes et les externes assistent aux leçons des mêmes maîtres.

Cependant les familles éloignées de la ville voudront, sans doute, faire profiter leurs enfants des études qui vont s'ouvrir. Nous savons les vives inquiétudes où les jette l'idée de perdre de vue ce qu'elles ont de plus cher au monde: qu'elles se rassurent, les élèves seront soumis à une surveillance paternelle, exercée sans relâche dans les pensionnats particuliers qu'on s'attache déjà à former; elles peuvent être certaines qu'on prendra à ce sujet des mesures efficaces. Si les parents désirent de plus amples renseignements, ils peuvent s'adresser à M. l'abbé Levé, Supérieur des Missionnaires, rue de l'Unité, à Vannes.

Tel est, Messieurs, le plan abrégé de cette œuvre. Elle touche aux intérêts les plus chers de

(1) Depuis le premier tirage de cet imprimé, il a été décidé que le Pensionnat serait ouvert en 1851.





ÉCOLE LIBRE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

VANNES (Morbihan).

Une école libre Saint-François-Xavier a été ouverte à Vannes en 1850. Ses fondateurs étaient des hommes pieux et dévoués à l'éducation. L'école a connu de nombreux succès et a contribué à l'éducation de nombreux élèves de la Bretagne. Elle a été fermée en 1880, mais a été rachetée par une société anonyme qui l'a rebaptisée "École Libre Saint-François-Xavier".

HISTORIQUE. — L'école libre Saint-François-Xavier a été ouverte par les Pères de la Compagnie de Jésus, le 15 octobre 1850, sur les instances, et grâce aux généreux sacrifices du clergé et de nombreuses familles de Vannes et de toute la Bretagne. En 1880, l'existence de l'école fut menacée. Les anciens élèves accoururent, des amis dévoués se joignirent à eux, de nouveaux sacrifices furent spontanément consentis et le cher collège put être racheté. Une société anonyme au capital de 850,000 fr. s'organisa; la direction de l'œuvre fut remise en des mains sûres, et, depuis lors, furent maintenues intactes, les traditions qui avaient porté Saint-François-Xavier au premier rang des établissements catholiques d'éducation.

Sa réputation lui a attiré et lui attire encore des élèves de toute la Bretagne, des régions voisines, de Paris, et même des extrémités de la France.

De Saint-François-Xavier sont sortis des hommes utiles à la religion et à leur patrie. On les rencontre en grand nombre dans le clergé séculier et régulier, dans les plus importantes fonctions de l'État (sénateurs, députés, conseillers généraux, etc.), dans la magistrature, dans les armées de terre et de mer, dans l'agriculture, dans la grande industrie, dans le haut commerce, dans toutes les carrières libérales. Leur mérite et leur attitude n'ont cessé de prouver l'excellence de l'éducation qu'ils ont reçue.





SAINT-JOSEPH DE PENBOC'H

MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉCOLE.

HYGIÈNE. — A l'éducateur s'impose le devoir de s'occuper du corps en même temps que de l'âme et de l'intelligence. On l'a compris à Saint-François-Xavier, et l'on peut affirmer qu'*aucun collège en France ne réunit au même degré toutes les conditions favorables au développement physique des élèves.*

La ville de Vannes située près du golfe du Morbihan et à quelques kilomètres de la grande mer reçoit les saines effluves de l'air marin. Grâce à la proximité de l'océan et à la ceinture de collines qui abritent la région contre les vents du nord et de l'est, elle jouit d'un climat tempéré, également préservé des chaleurs excessives et des froids rigoureux ou prolongés. Le collège confine la campagne. Corridors, classes, études, réfectoires, dortoirs, tout est vaste, et partout la lumière pénètre à flots, l'air circule libre et vivifiant. Les cours des pensionnaires couvrent une esplanade de près de 11,000 mètres carrés. Des arbres d'une belle venue les ombragent en partie ; au delà s'offre à la vue une terrasse ornée de charmilles, de gazons et de fleurs jusqu'au monument de la Sainte Vierge encadré dans le bois qui forme l'arrière-plan. « L'enfant passera donc une bonne partie de son collège » au grand air, dans des cours ensoleillées, où le champ ouvert à ses jeux, la verdure des grands arbres, la brise de mer chargée des bonnes senteurs qu'elle a dérobées aux pins et aux landes, tout lui parle un gai, un sain et fortifiant langage. C'est la campagne avec ses avantages si désirés pour l'hygiène morale et physique (1). »

(1) *L'éducation des jésuites. Un collège breton*, par M. Fernand Butel ; Paris, Firmin-Didot, 56, rue Jacob. — Nous recommandons aux familles cette histoire de Saint-François-Xavier écrite avec le cœur par un ancien. Sa lecture, d'un vif intérêt, fera connaître, mieux qu'un prospectus, notre esprit, nos traditions, nos gloires, l'ensemble et les détails intimes de notre éducation.



FONDATION DU COLLÈGE PAR LES PÈRES JÉSUITES, 1850



Guy de Coattarel
Promo 1976



Le R.P. PILLON, premier recteur jésuite de Saint-François-Xavier (1850-1861)
Archives jésuites de Vannes

APPEL DES FAMILLES

Le 4 avril 1850, on écrivait de Vannes au R.P. Provincial de Paris :
« Il nous est enfin permis de former des établissements qui répondent aux vœux d'une foule de pères de famille. Nous voudrions un externat complètement gratuit à Vannes ; que tous les enfants y soient admis sans rétribution, comme ils le sont dans les nombreux Collèges que votre sainte Compagnie a formés.

Nous pensons aussi à la création d'un Internat. Il réunirait les enfants de toute la Bretagne dont les familles vivent dans les campagnes et fourniraient des ressources à l'Externat. »

La réponse à pareille demande ne pouvait être négative.

La Compagnie ne pouvant plus rentrer à son ancienne place, (Jules SIMON maintenant) il fallut bien chercher ailleurs, à quelque distance de là, s'élevait l'ancien couvent des Ursulines, solide, avec ses jardins, ses bois, son verger et sa chapelle.

Le Père Pillon arriva à Vannes le 20 août 1850 et constata que la maison était organisée pour devenir un Collège...

Scannez le QR code
pour la suite de l'article



PREMIER DÉPART DES JÉSUITES



François-Xavier CAMENEN
Promo 1966

En mars 1880, reprenant une attitude de presque tous les régimes politiques depuis le XVIII^e siècle, le gouvernement de la 3^e République interdit toute activité en France de la Compagnie de Jésus. La Compagnie est dissoute et doit évacuer les établissements qu'elle occupe. SFX est ainsi fermé comme établissement jésuite le 31 août 1880 et son nouveau directeur, un prêtre diocésain qui a succédé au dernier recteur jésuite, est lui-même suspendu pendant six mois pour avoir rouvert l'établissement avec un certain nombre d'enseignants jésuites. SFX est alors menacé de nationalisation. Pour le sauver, un ancien élève avocat parisien, Ludovic de La Villeboisnet, recourt à une transformation de son statut juridique. Avec l'appui de l'association des anciens élèves, il crée une société anonyme dont les actions sont achetées par des anciens et des amis et qui rachète tous les biens meubles et immeubles de l'établissement. Pour remplacer les jésuites, on recrute un directeur et des enseignants issus du clergé diocésain. Cette situation dure jusqu'à la guerre 14-18. Après 1918 un certains nombre de jésuites réintègrent l'établissement, ce qui reste illégal mais est toléré par les autorités. Toutefois la direction demeure assurée par un prêtre diocésain dont le plus connu est le chanoine Briel qui occupe la fonction pendant 33 ans (1920-1953).

Extrait du décret du Président de la République du 19 mars 1880.

Décret :

Art. 1^{er}. — Un délai de trois mois, à dater du présent décret, est accordé à l'agrégation ou association non autorisée, dite de Jésus, pour se dissoudre, en exécution des lois ci-dessus visées, et évacuer les établissements qu'elle occupe sur la surface du territoire de la République.

Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août 1880 pour les établissements dans lesquels l'enseignement littéraire ou scientifique est donné, par les soins de l'association, à la jeunesse.

Art. 2. — Le ministre de l'Intérieur et des Cultes et le garde des Sceaux, ministre de la Justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui

Scannez le QR code pour découvrir
l'acte de constitution de la Société Anonyme de l'école Saint-François-Xavier
(Archives départementales du Morbihan 6 E 6860)



LE COLLÈGE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Hubert Poupard
Promo 1971

L'implication de Saint-François dans ce conflit est de deux ordres, d'une part, l'accueil d'un hôpital au sein du collège, et d'autre part le sacrifice de nombreux anciens élèves morts au champ d'honneur.

HÔPITAL DE LA CROIX-ROUGE

Bien avant le début de la guerre, la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM) dépendant de la Croix-Rouge s'était mise en relation avec la Société Anonyme propriétaire du collège pour une mise à disposition de locaux ratifiée par le ministre de la Guerre, le 22 mars 1901. La responsabilité de cet hôpital échoit au colonel Jean de Taffart de Saint-Germain, président du comité départemental de la Croix-Rouge, qui financera sur ses propres fonds le fonctionnement de l'établissement car, comme tout hôpital auxiliaire, sa gestion n'incombe pas au service de Santé. Des aménagements et une bonne organisation permirent au collège d'accueillir les élèves durant toute l'activité de cet hôpital.



Docteur LETOUX, 2^e rang, 4^e en partant de la gauche.
Archives municipales de Vannes, coll. particulière.

L'hôpital ouvre le 10 août 1914 et enregistre sa première entrée le 26 août avec 146 hospitalisés arrivés par train sanitaire. Dernière entrée le 14 janvier 1919. D'une capacité de 330 lits, l'hôpital accueillera 4425 blessés ou malades. Le personnel médical était composé des docteurs Letoux, chirurgien et Audic, médecin, assistés des infirmières bénévoles (SSBM) et de 8 sœurs infirmières de la congrégation des filles de Jésus de Kermaria qui avaient toutes suivies, avant la guerre, sous l'égide de la Croix-Rouge, les cours dispensés par le Dr Franco et obtenues un diplôme ou un certificat d'aptitude. En août 1919, toutes les infirmières reçurent la palme de vermeil, la plus prestigieuse, en reconnaissance du mérite des infirmières militaires.

Extrait d'une lettre de sœur Rivalan adressée à la Supérieure des Filles de Jésus

Depuis notre arrivée ici (26 août à l'infirmerie de la gare) jusqu'au vendredi 4 septembre, nous voyons passer à Vannes (puis Lorient et Quimper) un ou deux trains de blessés par jour. Chaque train en ramenait 600 à 700 à la fois.

Les trains de blessés s'arrêtent une heure en gare, juste le temps de distribuer du bouillon et du café. Pendant ce temps le major passe dans tous les wagons, visite le plus de blessés, ceux qui ont besoin de pansements. Bien souvent, ceux-ci n'ont pas été renouvelés depuis le départ, c'est-à-dire 72h.

Extrait du journal d'une sœur infirmière

Toujours le même spectacle : les soldats revenant des champs de bataille, couverts de blessures et de sang, harassés de fatigue et pleins de courage quand même. Leur aspect est bien triste. Atteints un peu dans tous les membres, leurs vêtements sont couverts de boue empourprée de sang.

Le sacrifice de nombreux anciens élèves morts au champ d'honneur.

Sur le monument aux morts de 1914-1918 situé dans la Grande Chapelle et récemment restauré, on dénombre 337 noms d'anciens élèves gravés en caractères rouges, en « lettres de sang », dans les trois plaques de granit qui encadrent la peinture saisissante réalisée par un ancien élève, Joseph Aubert, et que tout ancien élève a en mémoire.

LE COLLÈGE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Jean-Marc MICHAUD
Promo 1975



Bataillon d'infanterie en formation, sept. 1939
Archives mun. Vannes, Fonds Collège-Lycée SFX

Pendant toute la durée du conflit, les jésuites et leurs élèves se voient contraints de partager les espaces du collège avec d'autres intervenants. Suite à la mobilisation générale, un bataillon d'infanterie se voit formé sur place entre le 9 et le 15 septembre, puis on ouvre un hôpital militaire auxiliaire. De fin juin 1940 à mars 1941 les Allemands s'en réservent l'utilisation, avant de passer le relais à des religieuses qui y soignent des malades et installent un hospice de femmes. À partir de mars 1943, la Feldkommandantur réquisitionne d'autres parties de l'établissement où vont se succéder différents occupants : ouvriers de l'organisation Todt, soldats allemands et supplétifs géorgiens. Au début de janvier 1944, le collège abrite jusqu'à 200 hommes et 60 chevaux, plus 10 bœufs et un mouton pour la boucherie ! Après le 6 juin, une

soixantaine de gendarmes français prennent la relève des Allemands. Le 1er octobre, le collège retrouve la totalité de ses espaces et, une fois réalisés les travaux indispensables, la rentrée scolaire a lieu le 8 novembre. De 380 élèves en 1943-1944, les effectifs sont passés à 645, dont 300 pensionnaires.

Mis à part une interruption entre Pâques 1940 et Noël 1941, le *Xavier* continue à paraître au rythme de trois numéros par an. Il donne notamment des nouvelles des anciens, qu'ils soient étudiants, dans la vie active, en religion ou sous les drapeaux, en métropole ou dans l'espace colonial français. Il indique ainsi que tel ou tel a été blessé durant la campagne de France, qu'il se trouve prisonnier en Allemagne ou qu'il a perdu la vie dans des circonstances tragiques. D'autres ont été enrôlés dans les chantiers de jeunesse qui, après l'armistice, se sont substitués au service militaire ou ils ont été réquisitionnés au titre du STO (service du travail obligatoire). Le numéro « Été - automne 1944 » et celui de « Noël 1944 - Pâques 1945 » consacrent des développements de longueur variable à des résistant FFI et à des Français libres, tombés dans les combats de la Libération ou toujours en vie, ainsi qu'à des déportés qui, pour certains, ne reviendront pas. En janvier 1946, sous la plume du père de La Rochebrochard, un numéro intitulé *Nos morts 1939-1945* résume en quelques lignes, année par année, le parcours de 89 morts pour la France, jésuites ou anciens élèves auxquels s'ajoutent six victimes collatérales de la guerre. À cette date, les anciens les plus prestigieux sont Gilbert Renault (SFX 1907-1920), alias le colonel Rémy, et le général d'armée Joseph de Monsabert (SFX 1898-1903), tous deux compagnons de la Libération. Le premier a créé et dirigé le plus important réseau de renseignement de la France libre, la Confrérie Notre-Dame. Le second a été « l'un des principaux animateurs de la poursuite qui a mené l'armée française de la Méditerranée aux Vosges » puis à Stuttgart. De 1966 à 1972 il a présidé l'Association des Anciens élèves de SFX.



Le Général Monsabert (SFX 1898-1903)
Archives mun. Vannes, Fonds SFX

LA CRÉATION DES ÉQUIPES, 1947



Nicolas PHELIPPEAU
Promo 2001

CRÉATION DES ÉQUIPES, 1947

On a coutume de dire que le système des équipes est né des cendres de l'incendie de 1949, mais c'est en réalité en nov. 1947 que le grand chantier des équipes a réorganisé la vie du Lycée, comme le raconte le Xavier "Hiver 1947 - Pâques 1948"; 30 novembre : Les élèves de 1^{ère} division ayant opté pour la vie en équipe, il faut maintenant faire les changements de locaux que nécessite ce nouveau genre de vie. Aussi les grands profitent-ils du temps de la promenade pour bouleverser complètement le collège : l'étude de 1^{ère} division est vidée de ses bancs qui vont remplir les locaux mis à la disposition des équipes [...] Adieu la paternelle surveillance de M. Le Touzo en étude, maintenant nous sommes livrés à de jeunes dictateurs.

Ces jeunes dictateurs ne sont autres que des élèves lancés dans le grand bain de l'autogestion et de l'autodiscipline sous le regard bienveillant des pères Jésuites.

Un an plus tard, le Xavier 1948 fait le bilan de cette première année : *Commencées l'an dernier, elles semblent prendre davantage conscience d'elles-mêmes. Si, pour les nouveaux, l'attrait du neuf fut pour quelque chose dans leur adhésion aux équipes, s'ils s'imaginaient que les équipes étaient une solution de facilité, leur permettant de passer agréablement une année sans surveillance effective, l'expérience se charge de les amener à comprendre mieux chaque jour les principes qui en sont la base. Des équipes se sont spécialisées, bien modestement encore, selon les possibilités et les goûts de leurs membres. L'une d'elles a commencé une série de séances d'initiative musicale et offre des concerts de musique enregistrée, où le brutal swing voisine avec du Mozart, sans oublier les valses viennoises. Une autre équipe s'est chargée du théâtre et travaille activement à préparer les pièces qui seront jouées aux grandes fêtes de l'année scolaire. [...] Mais la division ne compte pas rester sur ces simples activités ; elle compte en avoir d'autres, qui contribueront au bien-être général. [...]*

DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES, SUITE À L'INCENDIE DE 1949

La vision romanesque des élèves au service de la reconstruction de l'établissement au travers des équipes n'est cependant pas une invention car de nouvelles activités dédiées à ce lourd chantier sont issues de cet événement tragique comme l'explique le Xavier de 1950 : [...] pour aider le Collège à se rebâtir, se sont créées en 1^{ère} division, sans peine parfois, un certain nombre d'activités. [...] Il faut réserver une place importante à la menuiserie, qui, cette année, a pris un essor tout particulier [...] Dans les circonstances actuelles, les tables de salle de jeux en mauvais état furent réparées et remises sur pied en huit jours. [...] Des étagères furent posées dans un placard au réfectoire, des casiers furent fabriqués pour mettre les couverts, un buffet fut réparé. Enfin, huit nouvelles tables furent créées pour remplacer les massives et lourdes tables. Les portes et fenêtres des baraques, en bois plus ou moins sec, furent fréquemment rabotées et réajustées.

Mais la menuiserie ne suffisait pas, il y a eu également : Percement d'une large baie dans le mur donnant sur la cour. En imitant les ouvriers de l'entreprise Groleau, qui travaillent en face, nous nous sommes armés de pics et de marteaux. En peu de temps, le trou fut fait. Depuis, le béton a été coulé, et sous peu, nous rentrerons dans notre salle rénovée...en attendant un plafond.



Équipe mécanique,
réparant une boîte de vitesses, 1970
Archives de l'INA

Scannez le QR code
pour l'article complet



L'INCENDIE, 1949



François-Xavier CAMENEN
Promo 1966

Le 29 mai 1949, en fin d'après-midi, le feu qui couvait sans doute depuis des heures sous les combles éclate au-dessus des cuisines et gagne bientôt tout le grand quadrilatère de bâtiments entourant la cour d'honneur. Rapidement débordés, les pompiers de Vannes font appel à leurs collègues d'Auray, de Locminé et de Lorient, mais le dispositif de lutte n'est complètement en place qu'au bout d'une heure et demie alors que le désastre est consommé : après avoir détruit l'ensemble des toitures et des combles, le feu a gagné le 2^{ème} étage. Elèves, surveillants, enseignants, bientôt rejoints par des anciens, des séminaristes, de simples passants, foncent dans les classes et salles d'études pour sauver les livres qu'ils jettent par les fenêtres par milliers. Les pompiers parviennent de justesse à empêcher les flammes d'atteindre la grande chapelle mais vers 22h le feu repart de plus belle : il ne sera vraiment maîtrisé que le lendemain matin. Les dégâts apparaissent alors dans toute leur ampleur : on a évité le pire, des victimes et l'éclatement de l'ensemble des murs du quadrilatère, mais tout l'intérieur des bâtiments s'est effondré et ce qui n'a pas été détruit par les flammes a été irrémédiablement détérioré par les trombes d'eau jetées par les pompiers. Dans l'immédiat, il faut loger les pensionnaires : les casernes et les hôtels leur ouvrent leurs portes pour la nuit. À peine quelques jours plus tard, les cours reprennent dans les bâtiments annexes qui ont été épargnés par l'incendie ainsi qu'à Penboc'h. La fête de l'établissement est maintenue, elle

sera célébrée pas plus de 15 jours après le désastre. Et presque tout de suite l'évacuation des monceaux de déblais (2000 m³) commence : elle sera assurée en grande partie par des élèves de 1^{ère} division qui se relaient aux côtés des ouvriers par roulement de 15 jours pendant les grandes vacances. Elle sera achevée à la mi-août et, grâce à des baraquements installés dans le parc, la rentrée complète sera assurée début octobre, un véritable tour de force. La reconstruction se met en marche, elle sera bien avancée quand l'établissement ne craindra pas de fêter son centenaire en mai 1950, moins d'un an après la catastrophe !



Dénormes volutes de fumée s'échappent de la façade aux cent fenêtres, Archives de SFX.

DÉPART DES JÉSUITES, 1987



François-Xavier CAMENEN
Promo 1966

Au début des années 70, la Compagnie de Jésus décide une nouvelle organisation de sa tutelle sur ses établissements scolaires français : la tutelle ne sera plus exercée par les recteurs au nom du provincial ; les établissements seront sous la responsabilité d'associations locales réunissant aux côtés des jésuites des laïcs travaillant dans ces établissements et des personnes extérieures participant à la vie de ceux-ci ; ces associations locales seront elles-mêmes placées sous le contrôle d'associations régionales qui exercent la tutelle au nom de la Compagnie. Le père Lesage, recteur de 1970 à 1976, est chargé d'appliquer ce nouveau régime à SFX. Il se heurte à de fortes résistances tant chez certains jésuites de l'établissement

Après 137 ans de présence

Vannes : les jésuites quittent le lycée Saint-François-Xavier

Collège Saint-François-Xavier n'en a plus que pour quelques heures. Du moins dans sa forme actuelle. Mardi dernier jour de l'année scolaire — le célèbre établissement vannetais cessera d'appartenir à la Compagnie de Jésus».

C'est un peu une page de l'histoire vannetaise qui se termine. Et les « anciens » ne manquent pas d'en donner une lecture « émue », souvent « attristée ».

Créé en 1850, « Saint-François » a fait corps avec la ville, servie par l'école, mais restée à l'écart.

Longtemps à Vannes et même dans un large rayon géographique, il fut le seul collège qui enseignait la science et avait des Juives au sein du corps enseignant. On y venait de loin. On y était pensionnaire. Il a désormais une vocation régionale. Aujourd'hui, 87 % des élèves viennent du Morbihan. Ainsi, à l'heure actuelle, il y a 257 élèves, seulement 200 à ce jour, 257 seulement sont internes. Il y a vingt ans les chiffres étaient inverses : 200

à Saint-François et 257 dans d'autres évolutions. Outre le fonctionnement constant des effectifs, il y a ouvert la voie à la mixité, son corps enseignant (une soixantaine) est devenu laïc dans une quasi totalité.

Faute de jésuites

En effet, à cette fin d'année scolaire 87, nécessaires à l'école, le « Collège » dont le directeur le père Dubromelle exerçaient encore dans l'établissement. Mais les effectifs sont appels

à diminuer et la « relève » n'existe pas. « Vingt ans nous étions une vingtaine », dit le père Dubromelle (en France il reste un seul jésuite).

La Compagnie de Jésus a donc décidé de transmettre la tutelle au diocèse.

« Si l'ordre disparaît, il n'y a pas rupture avec le passé ».

Désormais, l'association de

« gestion, pédagogie et pasto-

rale », présidée par le maire de Vannes, Jean-Pierre Lé-

tre à l'Union régionale (URIF)

qui regroupe un certain nom-

bre d'établissements sous tu-

teille des jésuites (Angers, Le

Mans, Paris, Reims, Ver-

sailles).

La spécificité de Saint-Fran-

cis au-delà du caractère pro-

prié, devrait ainsi être préser-

vé. Saint-François est loin

de faire que nous sommes

supérieurs aux autres, nous

avons, il est vrai, des tradi-

tionnelles plus pédagogiques et

pédagogique. Notre objectif

est de faire que les élèves aux

rentrées suivantes ».

Bien qu'évidemment, l'édifice devrait donc rester solide sur

ses bases.

« Comment vivez-vous ce

changement ? »

« Moi, dans l'espérance ! »

répond le père directeur,

Claude OLLIVIER.



(Photo Jacques DEROOST)

Illustration : Ouest-France, 26 juin 1987

qui obtient le soutien du P. Général de la Compagnie au cours du congrès mondial des anciens élèves des jésuites à Versailles en 1986, l'autorité diocésaine accepte que sa tutelle soit exercée par l'Urif qui cette fois répond positivement à la demande d'adhésion de SFX (1987). Ce régime particulier dure jusqu'en 1997 où un nouvel évêque, Mgr Gourvès, reprend la tutelle effective.

que parmi les anciens élèves : Vannes est le seul collège où la réforme n'est pas appliquée. Un nouveau recteur, le P. Rammel (1976-1981), rencontre les mêmes difficultés. Finalement l'association prévue est tout de même constituée le 15 juin 1983 sous le rectorat du P. Grillet (1982-1985). Elle demande son adhésion à l'Union régionale la plus proche (celle d'Ile de France dite Urif). Mais cette demande tardant à être acceptée, la Compagnie change d'attitude et progressivement le retrait de la tutelle jésuite au profit du diocèse se profile ; il est annoncé

officiellement en mars 1985. Toutefois, sous l'impulsion de l'association des anciens élèves,



Père DUBROMELLE, dernier recteur jésuite. Archives jésuites de Vannes.

INTRODUCTION DE LA MIXITÉ

 Anne-Elisabeth PILSWORTH
Promo 1966

Comme dans l'ensemble du système scolaire français, l'introduction de la mixité à SFX résulte des circonstances plutôt que d'un choix éducatif. A partir de la rentrée 1960, et au moins jusqu'en 1973, la porte s'entrouvre, pour quelques filles, mais il s'agit seulement de pallier le manque de terminales scientifiques dans les établissements libres de Vannes et non d'une « co-éducation » : en mathématiques en 1965/66, je me souviens que nous n'avions pas le droit de faire partie des équipes, ni même d'aller en récréation avec les garçons ; confinées au parloir près de la porterie, nous nous consolions en achetant des gâteaux à la boulangerie rue Carnot... Mais en 1984, la situation exige que les établissements regroupent leurs forces et collaborent plus étroitement ; un accord est conclu avec Saint-Paul pour une répartition d'options et de séries, impliquant l'introduction de la mixité dans les grandes classes : 62 filles arrivent à la rentrée. En 1987, la mixité est introduite officiellement à partir de la 6e pour s'étendre progressivement et devenir complète en 1990. On note parallèlement une féminisation notable du corps enseignant (aucune femme en 1968, la moitié des effectifs en 1988). Tant M. Gouëlo pour les 6^{ème} - 5^{ème} que M. Manach directeur et M. Jestin responsable des équipes feront un bilan très positif de cette « révolution tranquille ».



Illustration : Classe de 1^{re} 3 S de Jean Le Corvec

MUSIQUE ET THÉÂTRE



Jean-Pierre MAUDET
Promo 1975

LES ARTS, MUSIQUE ET THÉÂTRE :

FONDAMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE JÉSUITE

Découvrez ci-après quelques figures d'anciens élèves parmi les très nombreux artistes issus du collège.

Illustration : Fanfare, année scolaire 1879-1880 (Archives mun. Vannes. Fonds Collège-Lycée SFX)



THÉODORE DECKER (1851-1930), MUSICIEN

Théodore Decker est arrivé à SFX en 1881 comme professeur d'allemand et d'anglais. Il fut aussi maître de chapelle et compositeur de cantiques, pièces pour orgue et musique de théâtre. Forte personnalité, travailleur acharné, la Bretagne l'inspira dans son œuvre. Son fils Francis fut maire de Vannes.



JOSEPH-GUY ROPARTZ (1864-1955), COMPOSITEUR

Elève de 1879 à 1882. De cette période datent ses premières œuvres (marche des korrigans). Il se perfectionne près de Ludovic Frémont et joue du bugle, du cor ou des percussions dans l'orchestre. Il étudiera avec Franck, Massenet, etc. Ce fut aussi un grand pédagogue et un chef d'orchestre, fier de ses origines bretonnes.

Illustration : Joseph-Guy Ropartz

LUDOVIC FRÉMONT (1845-1920) ET STANISLAS FRÉMONT (1885-1970), ORGANISTES

Ludovic a été nommé organiste de Saint-François-Xavier en 1866. Il a connu l'orgue de la chapelle des Ursulines (rue Thiers) avant de jouer celui de la grande chapelle. C'était un ami de Camille St-Saëns et de Gabriel Fauré. Son fils, Stanislas, lui succédera comme organiste de 1918 à 1960.

JEAN-MICHEL NOËL (PROMO 1973) , CHEF DE CHŒUR

Ancien élève, Jean-Michel Noël, chef de chœur agréé par l'État, a dirigé de nombreuses chorales, de la manécanterie de St-Patern à Vannes jusqu'à la Maîtrise de Bretagne. Chevalier dans l'ordre des palmes académiques (2019), il a formé de nombreux jeunes et dirige aujourd'hui le chœur d'enfants de Bretagne.

Dans la tradition pédagogique jésuite, l'art dramatique a toujours eu une place majeure. Dès 1864, le collège s'est doté d'un théâtre. En 2022 il a été remplacé par un équipement plus moderne et confortable. De nombreux anciens élèves ont témoignés du rôle qu'a joué le théâtre dans leur vocation. Parmi eux, les grands cinéastes Alain Resnais promo 1940, Volker Schlöndorf promo 1958, les acteurs et scénaristes Patrice Kerbrat promo 1966, Mathieu Carrière promo 1968.



Élèves de Saint-François-Xavier en représentation sur les planches du théâtre de SFX.
(Archives mun. Vannes Fonds SFX)

Élèves de Saint-François-Xavier à l'issue d'une représentation théâtrale
(Archives mun. Vannes Fonds SFX)

Scannez le QR code pour découvrir le portrait de Jean-Michel NOËL



MENS SANA IN CORPORE SANO



Philippe PRÉVOST
Promo 1965

La Culture à Saint-François-Xavier ne s'est jamais limitée à l'instruction intellectuelle ! Former les hommes de demain, c'est les instruire « dans un corps sain ».

Et pour cela, la Direction de l'École (Père Recteur de l'époque, puis Directeur aujourd'hui) s'est toujours donné les moyens pour marier intelligemment Sport et Instruction. En plus des cours d'éducation physique et sportive (EPS), des activités spécifiques y étaient proposées, encadrées par des professeurs ayant de belles références.

Quelques preuves en images avec le groupe d'escrime de Jo Jubin et un des groupes Judo.



Même les professeurs d'enseignement général savaient montrer l'exemple et participer aux activités sportives, preuve en images avec tous ces professeurs (jésuites et laïcs) prêts pour un match de foot devant le « portique », ce fameux portique qui a donné des sueurs froides à nombre d'élèves. Aujourd'hui détruit, il doit encore hanter certains esprits.

Le système des Equipes avait aussi ses lettres de noblesse dans le Sport : deux équipes de 1^{ère} division avaient pour mission l'entretien du stade et aussi l'aide à l'animation des cours d'EPS au profit des élèves de 3^{ème} division.

OUI, le sport faisait et fait toujours vraiment partie de la formation des élèves à SFX !



Photos de l'équipe Stade 2 animée par Geo Legrand en 1965

ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL LECOINTRE

GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ET ANCIEN ÉLÈVE.



Dès mon arrivée à SFX en 1977, j'ai éprouvé la certitude que s'ouvrait enfin à moi la magnifique perspective d'amitiés indéfendables. Fils d'officier de marine, j'avais jusque-là passé mon enfance à changer d'établissement scolaire au gré des affectations de mon père, passant au maximum deux ans dans la même école, devant affronter régulièrement l'épreuve de ces jours de rentrée au cours desquels le "nouveau" que j'étais demeurait seul dans son coin, sans personne à qui raconter les vacances désormais terminées, sans camarade avec lequel jouer ou blaguer.

A mon entrée en seconde, je pus donc assouvir cette soif de complicité, de véritable compagnonnage intellectuel et psychologique dont mon adolescence avait tant besoin. Notre vie d'internes était articulée et structurée par le système des équipes qui mélangeaient toutes les classes, abolissant la distance qui existait dans les autres lycées entre élèves de

terminale, de première et de seconde. Les chefs d'équipe, élèves de terminale, ne regardaient pas les jeunes de seconde avec la condescendance qu'autorisaient ailleurs les deux considérables années de différence qui les séparaient de nous. Au contraire, il se comportaient à notre égard en grands frères, attentifs et bienveillants. De cette bienveillance procédait, en particulier entre internes, une ambiance générale dont je n'ai jamais retrouvé d'équivalent. Non que nos relations aient toujours été exemptes de disputes ou de tensions, mais moins qu'ailleurs. En fait, cette bienveillance, conjuguée à la très grande proximité à laquelle contraignait la vie de pensionnaire nous ouvrait aux autres et à leurs différences. A un âge aussi crucial, il me semble que cet apprentissage de l'autre constitue un pas décisif dans la compréhension de ce que la dignité de la personne humaine a d'essentiel.

Je dois ajouter à cela la pratique intensive d'activités sportives de toutes sortes que nous exerçions un après-midi sur deux et tous les mercredis. Fondement de l'éducation jésuite, cette obsession du *in corpore sano* renforçait l'amitié par la camaraderie sportive, nous faisait découvrir le goût de l'effort et nous donnait le sens du collectif.

Il me faut enfin rendre hommage à nos éducateurs, peu nombreux dans ce système qui fonctionnait sur la base du principe d'auto-discipline. Je pense en particulier à notre préfet des études, le Père Langlois, dont la présence tutélaire et autoritaire avait indéniablement un effet assez dissuasif mais dont la générosité bourrue nous rassurait. Je pense également au Père Gillibert, notre père spirituel dont je n'ai jamais oublié la profondeur des enseignements et que je continue à voir avec toujours autant de plaisir et de reconnaissance. Je pense enfin à un père, dont j'ai oublié le nom, qui tenait la petite bibliothèque de la division. C'est en particulier grâce à lui que j'ai découvert avec ravissement deux chefs d'œuvre de Michel Tournier, *Le roi des Aulnes* et *Vendredi ou les limbes du Pacifique*. Je n'ai jamais connu de système éducatif aussi ambitieux que celui des équipes et de l'auto-discipline. Il me paraît constituer le plus sûr moyen d'inculquer à un jeune homme ou à une jeune femme cette qualité essentielle à tout citoyen : le sens des responsabilités. Je pense souvent à cette belle citation de Saint-Exupéry : "Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. Nul ne peut se sentir à la fois responsable et désespéré."

Chaque fois qu'il m'a été donné de me préoccuper d'éducation, je me suis référé à ce principe de responsabilité et à la remarquable pédagogie qui était à l'œuvre à SFX pour l'inculquer aux élèves sans même qu'ils s'en rendissent compte.

Aujourd'hui encore, dans mes fonctions de grand chancelier de la légion d'honneur, je travaille au projet éducatif des maisons d'éducation placées sous mon autorité en me référant à cette expérience inoubliable.

SOUVENIRS CROISÉS ANCIENS PRÉSIDENTS



HERVÉ LAIGO - PROMO 1954

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE 1979 À 1996

Paradoxe... Pourquoi demander à un élève champion des « colles » du dimanche après-midi, d'évoquer sa présence à l'amicale des anciens de SFX...

L'éducation des Pères : Appris à être bien où que l'on soit, s'adapter partout, selon la situation et « s'inculturer et ouverture à tous ». Confiance en soi et foi en Dieu.

Le vieux port de l'uniforme à l'entrée en 7^{ème} devenait synonyme d'unité de formation dans un environnement commun, dans la respiration d'une évolution commune. L'ensemble ne pouvait nous transmettre qu'un esprit commun avec nos souvenirs et ainsi depuis la création de notre association.

C'est le congrès européen des anciens élèves des Jésuites dans notre collège qui m'a fait prendre la suite du Président Chiloux, malade. Comment alors ne pas s'en souvenir et poursuivre son travail.

Avec toute ma reconnaissance au Père ACKERMAN pour m'avoir supporté et encouragé.



FRANÇOIS-XAVIER CAMENON - PROMO 1966

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE 1996 À 2019

Elève de 1958 à 1966, j'ai été heureux à SFX. Acquisition d'un savoir scolaire de grande qualité par des professeurs dévoués ; formation humaine et spirituelle fondée sur des principes solides et assurée par des éducateurs religieux de haute valeur qui ne se limitaient pas à transmettre une doctrine et une morale mais avaient à cœur de nous ouvrir au monde et à la pensée critique .

Le système était sans doute encore trop cérébral et rigide. Les élèves originaux y étaient vus avec méfiance. Les "cancres" n'étaient pas à la fête, pour ne pas dire qu'ils étaient férolement humiliés. Les punitions, parfois encore physiques, étaient sévères. Et puis comment me serais-je douté, collégien de 10-12 ans, externe, élève studieux et discipliné, et comme tel protégé, que des camarades du même âge mais interne, étaient au même moment victimes d'abus sexuels parmi les plus graves. C'était la face sombre et inconnue de l'établissement dans les années 50-60.



HUBERT POUPARD - PROMO 1971

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DEPUIS 2019

De mes années passées au collège, j'éprouve une profonde reconnaissance envers l'enseignement jésuite qui m'a beaucoup apporté tant sur le plan spirituel avec une foi vivante, toujours en réflexion et approfondissement, que sur le plan sociétal. L'esprit des équipes, la fraternité et l'autodiscipline ont parachevé ce parcours. Que ce soit sur un plan personnel, professionnel ou social, j'ai appris à prendre chaque chose avec une certaine hauteur de vue, distanciation et humilité, pour un meilleur discernement. Être libre, refuser la médiocrité, savoir dire non et aussi savoir remettre en cause les choses établies ; oser s'exprimer sans craindre "le respect humain"; toujours tirer vers le haut, rechercher en toute personne et toute chose le meilleur, ne laisser personne sur le bas-côté telles sont les convictions fortes imprégnées de l'humanisme évangélique que je retiens de cet enseignement.

SOUVENIRS CROISÉS ANCIENS ÉLÈVES

DÉCOUVREZ L'INTERVIEW CROISÉE ENTRE LISON LE FORMAL, ÉLÈVE DE TERMINALE INTERNE, ET JEAN LE FAUCHEUR, ANCIEN INTERNE DE LA PROMOTION 1967.

POURQUOI ES-TU ALLÉ À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ?

JEAN : C'est relativement simple parce qu'en fait quand les jeunes voulaient faire des études secondaires, c'était soit Lorient soit Vannes pour tout l'ensemble du Morbihan. Il n'y avait pas de collège ni à Muzillac, ni à Quiberon, ni à Auray, ni à Theix, donc il fallait rentrer comme pensionnaire, soit à SFX soit à Lorient. Mes parents ont choisi SFX parce que sa réputation est excellente et ils appréciaient beaucoup cette pédagogie ignatienne.

LISON : Globalement, toute ma famille paternelle a suivi son cursus à SFX, alors c'était assez évident.

QUEL SERAIT TON MEILLEUR SOUVENIR À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ?

JEAN : Alors des bons souvenirs, j'en ai pas mal... les après-midi à Penboc'h aux beaux jours, c'était vraiment des bons souvenirs. On pourrait évoquer aussi les fêtes religieuses, le pèlerinage de Sainte-Anne ou encore le sport en équipe contre les autres équipes de la région... en voilà des bons souvenirs !

LISON : Pour moi, ce serait mon année de 2^{nde} où j'ai rencontré mes copains qui sont toujours mes copains actuels. L'entrée au lycée c'est plus de responsabilités et plus de charge de travail mais je trouve ça assez réconfortant d'être toujours accompagnée. Finalement, c'est mes cours et les professeurs que j'ai rencontrés ici qui m'ont vraiment accompagnée et il y a des professeurs avec qui j'ai vraiment aimé aller en cours.

... ET UN PIRE SOUVENIR, PEUT-ÊTRE ?

JEAN : Alors les moins bons souvenirs, c'était plus dans la gestion du quotidien. On se levait tôt, tout se faisait en silence on ne pouvait absolument pas parler, on marchait en rang, surveillés. On avait des locaux pour l'hygiène qui étaient quand même très limite. On avait le droit à une douche toutes les semaines et on ne sortait pas toutes les semaines, donc voilà, c'était un peu spartiate, mais finalement on s'y est fait.

Parmi les mauvais souvenirs, il faut citer les devoirs du dimanche matin quand on a été collé, c'était des versions latines... on a appris par la suite qu'elles n'étaient jamais corrigées en fait. On nous avait toujours fait croire qu'elles étaient corrigées, donc on s'appliquait à les faire. En fait c'était balancé au panier.

LISON : Moins de liberté en 2^{nde}, pour sortir notamment ! Mais finalement, cela n'a rien à voir avec ce qu'à connu Jean !

LA VIE À L'INTERNAT, C'EST COMMENT ?

JEAN : Obéir, circuler sans parler... Au moment des repas pour la 3^e et la 2^e divisions, il y avait un lecteur, on ne parlait pas à table. On a pu commencer à parler je crois en classe de 2^{nde}. Les 4 années précédentes ce n'était pas possible. On avait un lecteur qui lisait des romans et on écoutait en mangeant... des choses qui n'étaient pas terribles.

LISON : Aujourd'hui ce n'est même pas comparable! On a beaucoup plus de liberté, on est beaucoup moins dirigés; on communique entre nous pendant les repas, on parle souvent.

JEAN : Après concernant ce qu'on appelle aujourd'hui les chambres, c'était des dortoirs de 100 personnes avec une enfilade "une petite table de nuit, un lit, une petite table de nuit, un lit..." avec un surveillant qui

était dans une alcôve au fond du dortoir. Le silence absolu était de rigueur; on pouvait se lever la nuit pour aller aux toilettes, mais c'était vraiment très surveillé.

On avait très peu de temps le matin pour se préparer; on descendait à la chapelle pour la messe et après on allait déjeuner et ensuite cours. À 16 h30 il y avait une récréation d'une demi-heure et avant l'étude.

Il régnait un grand silence. Les gens étaient très studieux. En salle d'équipe le chef d'équipe veillait à la bonne marche de la salle, mais il pouvait être sanctionné lui aussi par les autres. Il y avait une autogestion, une autodiscipline qui était remarquable.

LISON : Aujourd'hui à l'internat nous sommes par chambres de deux, trois ou quatre avec un lavabo dans nos chambres et des sanitaires communs (douche et WC). Nous sommes assez libres, avec un accès aux salles du 4^e étage pour travailler le soir ou un accès au CDI. L'étude est toujours obligatoire pour tous les niveaux, de 17h30 à 18h45 avant le dîner.

DES ANECDOTES ?

JEAN : J'ai des copains qui étaient des chasseurs émérites comme Jean-Claude [le Grand-père de Lison] et ils ont demandé au père Bailly (un jésuite, patron de la première division) d'aller à la chasse à vélo à Muzillac. Je ne sais pas si vous vous rendez compte mais la route était ce qu'elle était. Ils sont partis à midi pour Muzillac à vélo. Ils ont mis 1h, ils ont chassé pendant 3-4 h et ils sont rentrés le soir sans aucune surveillance, juste sur leurs paroles...

Il y a des épisodes comme ça, en fait c'était un peu tout et son contraire. C'est-à-dire qu'il y avait de la rigueur, mais à côté de ça il y avait une certaine liberté.

On faisait par exemple, du service social. On avait des petits vieux en ville qu'on allait voir. On leur apportait du charbon, on allait parler avec eux, on allait les distraire, on allait pendant la récréation de 13h. Mais on nous laissait partir en vélo, on allait à l'autre bout de Vannes et on revenait pour les cours de 14h. Il y avait à la fois cette rigueur et cette confiance que les jésuites nous accordaient.

LISON : Je crois que les anecdotes viennent avec le temps... mais j'en ai une que mon père m'a racontée et qui m'a beaucoup marquée ! Des élèves s'étaient rendus au CDI après l'heure de fermeture et avaient caché tous les livres ! Lorsque la documentaliste est arrivée le lendemain matin, il n'y avait plus un seul livre à disposition... les élèves les avaient tous cachés dans le faux-plafond !



Lison Le Formal élève de Terminale et Jean Le Faucheur, ancien élève promo 1967.

Scannez le QR code pour écouter
l'interview complète (à retrouver sur le YouTube "Anciens SFX").



SEMAINE DES TALENTS 2025

Depuis déjà 78 ans les équipes font vibrer le cœur des lycéens lorsque vient le printemps ! Cette année, les artistes de Saint-François-Xavier vous donnent rendez-vous à partir du 22 avril 2025 dans le beau théâtre de Saint-François-Xavier.

**Retrouvez toute la programmation sur le site de l'établissement
www.saint-francois-xavier.fr et réservez vite vos places !**

FÊTE DE L'ÉTABLISSEMENT

RETROUVEZ-NOUS LE SAMEDI 17 MAI POUR LA GRANDE JOURNÉE DE LA FÊTE DE L'ÉTABLISSEMENT.
ANIMATIONS, MESSE, REPAS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SONT AU PROGRAMME.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore reçu un programme détaillé à vous partager; nous vous le ferons parvenir dès que possible. Sachez tout de même :

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 mai à partir de 10h !

Quelques horaires clés

Horaire à définir - Messe

12h - Apéritif d'ouverture dans la cour d'honneur

13h - Déjeuner avec les anciens élèves

Réservation obligatoire : en nous retournant le coupon-réponse ou par mail à anciens@s-fx.fr

15€ tarif étudiant - 20€ tarif plein

14h30 - Assemblée Générale de l'Association



LA VIE DE L'ASSO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'association tiendra son Assemblée Générale le samedi 17 mai à Saint-François-Xavier. L'assemblée fera suite au repas annuel de l'association (indiqué page précédente). Nous comptons sur votre présence !

FORUM DE L'AVENIR

Vous avez été nombreux à nous contacter au mois de février, vous étonnant de la non-tenue du Forum de l'Avenir cette année. Nous n'avons en effet pu l'organiser, pour des questions de calendrier avec l'établissement. Cependant, ce n'est que partie remise ! Il est entendu avec M. Loche (chef d'établissement) et Mme Martin-Labbé (responsable orientation de l'établissement) d'insérer la date du Forum 2026 au plus tôt dans l'agenda de l'établissement afin d'en faciliter l'organisation. Rendez-vous en 2026 !



VIE DES RÉGIONS

Différents rendez-vous sont organisés par les régions (Nantes, Rennes, Paris et Vannes), merci au présidents des groupes régionaux pour leur dynamisme !

Nous reviendrons en quelques mots sur la passionnante intervention de deux anciens élèves, M. Henri-Alban CAMENEN et M. Jean-Tristan CAMENEN au mois de décembre au théâtre de Saint-François-Xavier. Nous avons eu la joie de les écouter, une heure durant, nous raconter leur expérience humanitaire "Sur le front en Ukraine" au service des populations les plus reculées avec leur ONG "Road To Relief". Un moment suspendu, au gré de leurs anecdotes haletantes.

La conférence s'est clôturée par un temps (et un repas!) partagé dans une bonne crêperie.

CARNET DE FAMILLE

DÉCÈS

Yves Coville 1939-1941

Jean de Roquefeuil 1945-1951

Jean-François Le Bihan 1966-1971

Philippe Genissel, administrateur de l'association de gestion et ancien parent d'élève

NAISSANCES

Marius, fils d'Aël-Lynn Poupart et de Sébastien Cossiaux

15 septembre 2024

MARIAGES

George-Yann POUPARD et Aliénor GROSPIRON
19 mai 2024

FONDATION SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Tous les dons effectués sont déductibles de vos impôts.

IMPÔT SUR LE REVENU

Réduction d'impôt de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

Mon don	Ma réduction d'impôt sur le revenu	Mon coût réel
100€	66€	34€
500€	330€	170€
1 000€	660€	340€

Des réductions d'impôts sont également possibles sur l'IFI et l'IS.



DONNER EN LIGNE

Paiement simple et sécurisé sur www.fondation-sfx.fr



DONNER PAR CHÈQUE

Adressé à «Fondation SFX» et envoyé à : Fondation SFX sous égide de la Fondation de Montcheuil 42 rue de Grenelle - 75007 PARIS



DONNER PAR VIREMENT

IBAN : FR76 3000 4028 3700 0111 2754 594

BIC : BNPAFRPPXXX

Nous confirmer vos coordonnées par mail: donateurs-fondation@s-fx.fr



LEGS ET DONATIONS

Les legs et les donations sont exonérés de droits de succession.

Pour toute information, contactez-nous à : legs@jesuites.com